

Maître François LIEURADE
Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude annexe

3 bis avenue de Paris

95290 L'ISLE ADAM

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE

Constat du 11 Octobre 2016

Page 1 sur 9



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE SEIZE
ET LE ONZE OCTOBRE

A LA REQUETE DU :

LE CREDIT LYONNAIS S.A., immatriculée au RCS LYON B 954 509 741 au capital de 1.847.860.375 €, ayant son siège social à LYON (69) 18, rue de la République et son siège central à VILLEJUIF (94) 20, Avenue de Paris.

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 9 Septembre 2016.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'une maison sise 4 avenue Leclerc à Goussainville-95190, cadastrée section AB numéro 134, appartenant à Monsieur Yahia AIT ALI et Madame Naima AIT ALI née BENSETTOU ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, Marie-Pierre LIEURADE huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 4 avenue Leclerc à Goussainville-95190.

Où étant ce jour sur place à 11 heures, assisté d'un serrurier et de deux témoins majeurs, en présence de l'entreprise CERTIMMO,

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Monsieur AIT ALI me reçoit et après lui avoir décliné mes nom et identité ainsi que l'objet de ma mission, il m'indique ne voir aucune objection à son bon déroulement

Il m'indique occuper les lieux avec son épouse et leurs 3 enfants.

Les lieux consistent en une maison comprenant de dépendances, au sous-sol, une cave, au rez de chaussée, une cuisine, une salle à manger, un salon, une salle de bains, à l'étage deux chambres et un WC ; le tout élevé sur un jardin à l'état d'entretien.



Le pavillon présente des façades à l'état d'usage.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont également à l'état d'usage.

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Une entrée qui ouvre sur un séjour :**

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est à l'état d'usage.

Le carrelage du sol, la peinture des murs et du plafond sont à l'état d'usage.



Le séjour :

Le carrelage recouvrant le sol et les faïences murales, la peinture des murs et du plafond sont en bon état.

L'équipement comprend :

- Trois points lumineux centraux.
- Une baie coulissante à simple vitrage.



- **La cuisine :**

Le carrelage recouvrant le sol, le carrelage de protection des murs et la peinture des murs et du plafond sont en bon état.

L'équipement comprend :

- Une série de placards bas assortis à l'état d'entretien.
- Un évier à un bac muni d'un robinet mélangeur.



On accède à la cave par un escalier en béton. Celle-ci est inaccessible, encombrée de divers objets.



- **Le salon :**

Le carrelage recouvrant le sol, les faïences murales, la peinture des murs et du plafond sont en bon état.

L'équipement comprend :

- Deux points lumineux centraux.
- Une baie coulissante à simple vitrage.



- **La salle de bains :**

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'usage.

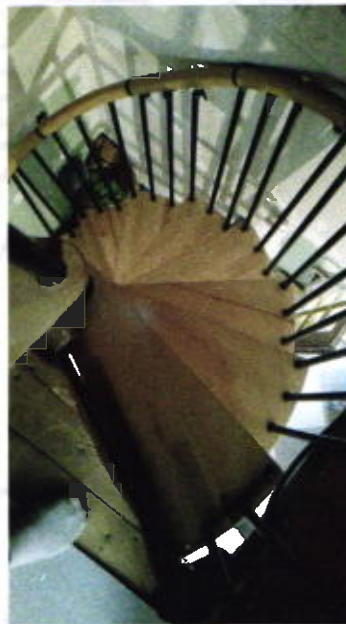
Le carrelage de protection des murs et la peinture sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une baignoire.
- Un lavabo.
- Un chauffage mural électrique.
- Un point lumineux central.



- L'escalier en contreplaqué conduisant à l'étage est en mauvais état, sa structure est instable :



- Les WC :

Le linoleum recouvrant le sol est à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un bloc WC
- Un lave main

- **La première chambre :**

Les dalles de moquette recouvrant le sol sont en mauvais état.
La peinture des murs est également en mauvais état.

L'équipement comprend :

- Un vasistas à châssis bois à double vitrage.



- **La deuxième chambre :**

La moquette recouvrant le sol est en mauvais état.
La peinture des murs est également en mauvais état.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à simple vitrage.
- Un convecteur électrique.



Monsieur AIT ALI me déclare que les lieux sont chauffés au fioul.

***EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.***



HUISSIER DE JUSTICE